

Feuillelet d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



N° 237 du 05 AVRIL 1997 - 25^e ANNÉE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Georgette & Robert NOEL, Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



En direct de l'ASBL Ernage Animation

Les récents frimas de l'hiver nous ont été très défavorables cette année. Ils se sont en effet conjugués avec une certaine vétusté (combien compréhensible) d'appareils à la salle "La Concorde".

Nous nous sommes retrouvés au milieu de l'hiver avec, d'une part les conduites d'eau gelées et d'autre part, les conduits convecteurs de chaleur ayant rendu l'âme. Ceci bien entendu n'était pas prévu mais nous avons fait face, une première fois avec le concours de Louis Bidoul qui nous a momentanément sorti du pétrin. Mais que dire ensuite du "coup de main" de certains jeunes d'Ernage, Jean Christophe Luxen et Christophe Squifflet, qui n'ont pas ménagé leur peine, leur sueur et leur temps pour nous rendre les conduits convecteurs tout à fait opérationnels. La relève se met en place et d'ici quelques temps, la continuité sera assurée dans la gestion de nos principaux groupements qui aident à rendre la vie à Ernage un peu plus associative chaque jour.

Toutes ces personnes sont intervenues gratuitement ce qui rend leur geste encore plus appréciable.

Je n'oublierai pas bien évidemment les membres du Conseil d'Administration qui se dévouent sans arrêt pour maintenir la salle à la disposition de tous.

Au nom de toutes et de tous, je tiens à les remercier chaleureusement.

Plus que jamais, cette salle est la vôtre et tout est mis en oeuvre pour qu'elle le reste.

A bientôt.

Jose Kekenbosch

Président de l'ASBL Ernage Animation



JUDO - CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 1997.

Les 8 et 9 mars, les meilleurs judokas du pays avaient rendez-vous à la salle "La Garenne" de Charleroi pour y disputer le championnat de Belgique des jeunes 1997.

Gwenaëlle DUFRASNE, suite à ses bons résultats aux précédents championnats de qualification (provincial et régional) était bien décidée à se battre pour monter sur le podium. Elle gagne les deux premiers combats et se retrouve en finale. Face à une fille plus puissante, elle se défend avec énergie mais elle ne peut éviter d'être prise en immobilisation et c'est la défaite. Elle est vice-championne de Belgique et mérite bien les bravos de tous ses fans.

Les médaillés de l'I.G.W. au championnat de Belgique 1997

Seniors

Cédric Taymans	- 60 kg	Or
Fascal Breyer	- 65 kg	Bronze
Ludovic Monfran	- 71 kg	Argent
Didier Faquet	- 71 kg	Bronze

Juniors aucune

Espoirs

Ludovic Germys	- 65 kg	Bronze
Anthony Martino	- 78 kg	Argent

Juniors

Fatima Pierre	- 48 kg	Argent
Gwenaëlle Dufrasne	- 66 kg	Argent

Cadets

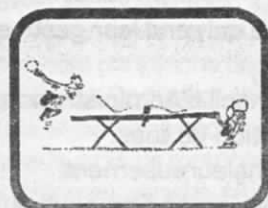
Frederik Descampe	- 46 kg	Argent
Michaël Pierre	- 60 kg	Argent
Christophe Briart	+71 kg	Bronze

Le championnat de Belgique est terminé mais la saison continue avec d'autres compétitions assez importantes, telles que le Tournoi de Campine à Herentels.

Cadets + 71kg. Cédric DEGRYS est battu sur immobilisation au 1er tour et il n'est pas repêché. Cédric participe à cette compétition pour apprendre.

Espoirs - 65kg. Nicolas BODART s'impose avec un magnifique mouvement au 1er combat. Pour le 2ème tour, il est battu par Ippon et comme son adversaire perd le combat suivant, Nicolas n'est pas repêché. C'est dommage mais Nicolas est dans une catégorie très forte.

Juniors - 66kg. Gwenaëlle DUFRASNE gagne son premier combat en immobilisant son adversaire. Au 2ème tour, est elle battue mais est repêchée pour la petite finale. Elle rencontre la championne de Belgique et elle parvient à imposer au sol. Médaille de bronze pour Gwenaëlle.



V.S.N.

Rappel pour le repas de printemps les 12 et 13 avril à la salle « La Concorde » dont tous les renseignements sont repris dans l'R Na Joie N° 236 du 01 mars 97.

Réservation à rentrer pour 8 avril au plus tard chez :

Marc LAMPROYE - 1, rue Abbé Victorien Cuvelier - 5523 Weillen Tél. 082/699665

Jérôme DUFRASNE - 149, rue Omer Piérard - 5030 Ernage Tél 081/610612

Robert NOEL - 10, rue Camille Cals - 5030 Ernage Tél. 081/612639



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES.

Dimanche 6 avril à 10h45

- Mathilde DUJARDIN
- François RAYMAKERS
- Défunts de la famille VANDECASTEELE
- Pour une intention particulière

Dimanche 13 avril à 10h45

- André DEFRENNE
- Charles HOCK
- Albertine KLEIN
- Bernard LARDINOIS
- Maria José MARQUES et son époux

Dimanche 20 avril à 10h45

- Andrée ROBERT
- Défunts des familles AMOND - LATOUR - LECOQ
- Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Dimanche 27 avril à 10h45

- Joséphine DAUSSOGNE et Pierre JACOBS
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET
- Défunts des familles DUPAIX-TORDOIR

Jeudi 1^{er} mai et vendredi 2 mai, à 19 heures

- Récitation du chapelet à l'église

Dimanche 4 mai à 10h45

- Pour les jeunes qui font leur profession de foi, pour leurs familles, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

* * *

Bonne nouvelle pour les familles : il y a une animation pour enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur l'abbé Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 010/45.08.43 et 081/60.15.65.

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61.

Pour l'église, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique - tél. 61.01.27 - qu'il faut s'adresser.

INSCRIPTIONS PREMIERE COMMUNION

Les enfants qui sont en 2^{ème} année primaire ou nés en 1989, qui désirent faire leur 1^{ère} communion, le 11 mai prochain, sont invités à prendre contact, ou leur parents, avec Mimie VAN OOSTENRYCK, rue Emile Labarre, 33 à Ernage - tél. 61.40.69.

Eugène DEHOUX



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En avril : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

En mai : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures

LES AINÉS ET LA MUTUALITE CHRETIENNE

L'avenir appartient aussi aux aînés. La Mutualité chrétienne l'a bien compris puisqu'elle leur offre une gamme de services à consommer avec ou sans modération. Parce que l'essentiel de la mission de la Mutualité chrétienne est de rencontrer les besoins de ses membres en général et des aînés en particulier, les services qu'elle développe sont de toute nature.

Il vous intéresseront :

Quand il s'agit de défendre les intérêts économiques, culturels et sociaux des personnes âgées, de les informer de leurs droits, de les aider à prendre en charge leur vie, voilà que se dégage pour l'Union chrétienne des Pensionnés (U.C.P.) un formidable champ d'action. A travers des rencontres, des excursions, des conférences, des activités sportives et autres, des séjours de vacances ("un plein de soleil toute l'année"), l'U.C.P. cherche à valoriser la promotion des aînés. En organisant ici et là des amicales, véritables structures où s'exprime le mouvement, elle cherche à changer le regard des autres. Quand arrive le moment d'accéder à cette autre partie de la vie qu'est la retraite et qu'il faut constituer un «dossier pension», le service «Pension» se met en quête de le réaliser pour éviter toute mauvaise surprise.

Quand surviennent quelques problèmes de santé qui inquiètent, qui désespèrent parfois, alors qu'ils sont bien moins importants qu'il n'y paraît vraiment, le service social distille l'aide appropriée.

D'autres services plus spécifiques sont aussi proposés par la Mutualité chrétienne de Namur, tels le service juridique qui assure la défense des intérêts des uns et des autres quant à l'application de la législation d'assurance maladie invalidité, ou encore dans les relations du patient avec les prestataires et les institutions de soins, tels aussi Infor Santé qui applique là où c'est nécessaire le vieil adage «mieux vaut prévenir que guérir», en présentant de manière vivante et facile à comprendre des publications utiles pour rester en bonne santé, tels enfin Solival, un service de prêt de matériel sanitaire, accessible à tous. Et puis, si la vie ne peut plus se faire qu'avec une aide plus spécifique, plus poussée, la Mutualité chrétienne de Namur est encore là avec des services d'une autre chance : «Aide et Soins à Domicile» propose des moyens qui permettent de rester chez soi et de recevoir l'aide et les soins nécessaires dans son cadre familial : aide familiale, aide ménagère, garde malade, prêt de matériel, repas à domicile, Biotélégilance, équipe de bénévoles....

Et grâce au service «Aide aux Malades», la Mutualité chrétienne de Namur garantit encore des vacances de qualité en Belgique et à l'étranger et avec une organisation appropriée, elle permet que tout reste possible : les découvertes, la rencontre des autres.

L'AIDE AUX MALADES EST UN SERVICE DES MUTUALITES CHRETIENNES.

Le tirage de la tombola de l'Aide aux Malades des Mutualités Chrétiennes, organisé par la mutualité d'Arion, aura lieu le vendredi 25 avril 1997

Eugène DEHOUX